

menant de long en large dans la rue habitée par le sinistre magistrat.

Tandis qu'il tournait un des angles, il lui sembla voir une femme très belle et très pâle, vêtue de blanc, s'éloigner au bras d'un homme ressemblant à Marcus, mais il n'aperçut point le visage de cette toilette de fête lui parut si peu convenir à celle de l'officieuse de la citoyenne Fouquier, qu'il n'eut pas même l'idée de chercher à connaître la compagne du jeune homme.

Si Marcus venait de quitter la maison de Fouquier la chance de rencontrer Jeanne toute seule, et de lui parler sans témoin, paraissait bien possible.

Henri monta donc rapidement à l'appartement de l'Accusateur public.

La femme chargée du soin de la cuisine le regarda d'un air surpris quand il prononça le nom de Jeanne Raimbaud. Celle-ci avait pris un nom de fleur, affectant les allures républicaines du calendrier de cette époque. Cependant le don d'un paquet d'assignats ouvrit subitement son intelligence épaisse, le portrait de la jeune fille était d'ailleurs si ressemblant, qu'il n'était point possible de s'y méprendre, et la vieille officieuse répondit :

— Vous tombez mal, si vous désirez la voir, mon jeune citoyen.

— Pourquoi ?

— Elle est sortie.

— Ne rentrera-t-elle pas bientôt ?

— Jamais dans cette maison, du moins.

— Y a-t-elle cessé sa service ?

— Je le crois, et pour occuper une position que toutes les jolies filles de Paris vont lui envier.

— Parlez, parlez vite, dit Henri.

— Eh bien ! pour devenir la femme du citoyen Marcus.

— Elle ! Elle ! s'écria le comte de Civray avec désespoir.

— Elle était belle comme une déesse ! quel dommage que vous ne l'ayez pas vue avec sa robe blanche.

— Tout à l'heure ?

— Oui, tout à l'heure... On se rangeait pour la regarder passer, et vraiment je l'ai trouvée plus jolie que la citoyenne Maillard elle-même, dans son costume de déesse Raison.

— Oh doit-elle se marier ?

— A la prochaine section.

— Un mot encore, prenez cet autre paquet d'assignats... Où demeure le citoyen Marcus ?

L'officieuse donna l'adresse ; la maison du jeune secrétaire se trouvait très près de la prison de la Conciergerie.

Henri courut à la section. Il y apprit qu'un mariage républicain venait d'y être conclu entre une femme vêtue de blanc, qui eût été parfaitement belle si elle n'eût été si pâle, et le secrétaire de Fouquier-Tinville.

Henri reprit sa course. Certes, il n'espérait plus, il n'attendait plus rien. Il savait, il comprenait le mobile de Jeanne. Elle avait payé du don de sa main la vie d'Henri et la sécurité de sa mère. Pensant que les nouveaux époux regagneraient le domicile de Marcus, il revint de ce côté et il attendit. Des groupes nombreux s'étaient formés, on discutait sur les jugements à intervenir.

Encore un moment, et la séance du tribunal serait levée, et les condamnés montreraient en charrette.

Henri attendait, muet de stupeur, fou de désespoir. Les condamnés qui allaient partir dans quelques instants, étaient ses compagnons de la veille.

Un mouvement, une clameur, des exclamations de pitié, des cris de haine se confondirent tout à coup. Les furies de la guillotine et les hanteurs des clubs clubs sortaient du tribunal en poussant des cris de mort.

— Je leur adresserai un dernier adieu, pensa Henri.

Dans la cour, on entendait les conducteurs jurant et tempêtant, les chevaux piaffant d'impatience dans les brancards.

— Les voilà ! les voilà ! dit une femme.

Et dans une vision doublement terrible, il reconnut ses amis, et Jeanne qui leur jetait son bouquet de mariée...

CHAPITRE XXV

LA DERNIÈRE CHARRETTE

Il faisait presque nuit dans la vaste salle où se trouvaient réunis des prisonniers dont la plupart attendaient un jugement prochain, tandis que les autres avaient été jetés dans cette geôle par un incident populaire et inattendu, semblable à celui qui réunissait Henri de Civray, Jeanne Raimbaud et Marcus. On entendait dans les différents groupes, formés par les malheureux, une basse sourde de sanglots, des prières chuchotées à voix basse, des adieux échangés dans le mystère touchant d'une veillée suprême.

La porte en s'ouvrant avec fracas laissa voir, dans les dernières clartés du jour mourant, une vingtaine d'hommes et de femmes poussés brutalement par les geôliers.

Le comte de Civray, levant la tête, laissa échapper une exclamation de douleur.

Dans un vieillard, aux cheveux blancs, il venait de reconnaître Avid-Simon de Loizerolles.

La sérénité du visage de l'ancien intendant général s'augmentait d'une expression d'enthousiasme telle qu'on ne pouvait s'empêcher de se demander quel secret de gloire ou de sacrifice un tel homme venait d'accomplir.

Il marchait le premier en tête de ses compagnons, et l'on eût dit qu'il éprouvait une hâte étrange à voir se refermer sur lui les portes de la Conciergerie.

Henri de Civray alla lui serrer la main.

L'étreinte du vieillard fut longue ; la vue de ce jeune homme lui rappela son fils, sur qui il avait fondé toutes ses espérances de joie et d'orgueil.

Il lui avait donné, à ce fils, ces inappréciables leçons qui s'incrument dans l'âme, en même temps que l'âme s'emplit de respect et d'amour. François avait senti passer sur lui le souffle brûlant de l'inspiration, tandis que son père lisait à ses côtés et commentait les poètes. Les essais corrigés par ce maître indulgent faisaient présager un homme de talent. Le poème du *Printemps* exhalait les parfums de mai. Roucher encourageait le poète, André de Chénier le traitait en jeune frère, jamais père ne chérit davantage un fils qu'Avid-Simon de Loizerolles ne s'attacha à son enfant...

Une heure environ avant le moment où il entra dans la salle de la Conciergerie, le guichetier chargé de l'appel des condamnés vint lire la liste de la fournée qui devait comprendre les derniers "Conspirateurs de la prison Lazare."

En ce moment, François de Loizerolles se trouvait près de sa mère, que son état de souffrance retenait dans sa chambre. Les prisonniers se groupèrent silencieux pour entendre la lecture de la liste des prisonniers qui comparaitraient le lendemain devant le tribunal révolutionnaire.

Le guichetier avait déjà lu plusieurs noms, quand il appela :

— Loizerolles !

Le vieillard eut une seconde d'hésitation. Allait-il demander la permission d'adresser un adieu à sa femme, et d'embrasser son fils, ou se priverait-il de cette consolation suprême afin de leur épargner la douleur de la séparation ?

— Non, non, pensa-t-il, tous deux souffriraient trop.

Et rejoignant ses compagnons, il s'empressa de les suivre dans la cour. Certes, il savait bien qu'il était perdu ; la nature de l'interrogatoire qu'il avait subi, les fonctions qu'il avait remplies, son ouvrage sur les *Prérogatives des Reines*, dont Marie-Antoinette avait accepté la dédicace, tout cela et, plus encore peut-être, la franchise de ses réponses, la dignité de son mépris hautain pour la Révolution lui avaient fait pressentir son sort. Mais François ! mais sa femme ! Cette compagne dévouée, ce fils jeune et charmant, combien ils tenaient aux fibres de ce cœur délicat et tendre !

Loizerolles serra donc avec un sentiment de joie mélancolique les mains que Henri de Civray tendait vers lui.

— Et Chénier, et Roucher ? demanda-t-il.

Henri de Civray désigna le ciel.

— Comment avez-vous échappé à l'échafaud ?

Henri raconta à Loizerolles une partie de la vérité.

— Mais alors, dit le vieillard, vous n'êtes pas accusé ?

— Pas encore.

— Votre emprisonnement est illégal.

— Est-ce que quelque chose est légal aujourd'hui ?

— Irrégulier, du moins.

— Irrégulier, soit ! je n'en serai pas moins guillotiné.

— Qui sait ! fit Loizerolles, ceux qui gagneront une journée sauveront peut-être leur tête. L'agitation grandit dans Paris, et la réaction qui devient immanquable ne saurait manquer d'être prompte.

Le greffier entra en ce moment dans la salle.

— Loizerolles ! appela-t-il.

Le vieillard s'avança.

— Ce n'est pas vous que je demande ; il y a sur l'acte d'accusation Loizerolles *fil* ou *fil*le, car le mot est bien mal écrit... Mais si la qualité reste indéterminée, ce qui est certain, c'est l'âge du prisonnier.

— Quel âge ? demanda le vieillard.

— Vingt ans, et voici la date de naissance.

— Le nom de baptême ? demanda l'ancien intendant général.

— François.

Le vieillard saisit les mains du greffier.

— Oui, il y a erreur, fit-il à voix basse en fixant sur le greffier un regard rempli d'angoisse et de prière... Il y a erreur... On s'est trompé sur la date de naissance... On s'est trompé, sur le nom de baptême... je me nomme Simon.

Le greffier se recula.

— Savez-vous ce que vous voulez faire ? demanda-t-il.

— Rétablir la vérité, dit le vieillard.

— La vérité ? Non ! mais vous substituer à votre fils. C'est lui, c'est François de Loizerolles qui est cité à comparaître devant le tribunal.

— Qu'a pu faire cet enfant ? dit Loizerolles avec désespoir.

— Et qu'ont fait tous ceux qui attendent leur tour pour mourir ?

— Mais vous le comprenez bien, vous, vous l'avez deviné, je ne veux pas qu'il meure. Il a de l'avenir devant lui, Dieu lui réserve, je l'espère, de longues années. Il consolera, il soutiendra sa mère.

— Vous ne le sauveriez pas en vous perdant ! s'écria le greffier.

— Si, je le sauverais ; vous l'avez dit vous-même, cette situation ne saurait durer, le sang répandu crie vengeance. Peut-être la charrette qui m'emportera demain sera-t-elle la dernière qu'accompagneront les furies de la guillotine et les clubistes des Jacobins. Je ne vous demande point de me sauver ; je vous supplie de n'avoir pu me trahir. Quelle consolation suprême pour moi de me dire que ma mort rachète la vie de mon fils ! Vous avez une mère, une femme, un enfant peut-être ! Vous soupirez, vous comprenez que mon sacrifice me remplit de joie, et que j'aspire à la mort qui ouvrira pour François les portes de cette prison.

— Mais c'est horrible ! horrible !

— Tout est horrible ici.

— Il me semble que je deviens complice d'un assassinat.

— Vous devenez le moyen dont Dieu se sert pour épargner une vie qui peut être grande et belle.

— Et si quelque jour François de Loizerolles apparaissait...